

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 FEVRIER 2015

Etaient présents : MM MAYOR G. DEBRAUWER A. AERBEYDT M. LIEVEN BERNARD M.J. MARCQ F. GALAND R. HOCHART-GILLE F. (arrivée à 19 h 35). DELTOUR J.P. AMUSAN-ROYER J. RIGAUT B. FEVRIER V. TOMASELLA Ch. PLATEL L. POUILLE O. HAZELL N. BROUTIN F. MESTDAGH J. THOMAS B. DAL MORO S. VANDAELE-MEQUIGNON C. DOURDENT L.

Absent excusé : NEANT

Procuration : MR HALLUIN P. donne procuration à MR MAYOR G.
MR VERSMESSEN P. donne procuration à MR MESTDAGH J.

Secrétaire de séance : Madame TOMASELLA Chantal est désignée en tant que Secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2015 est adopté à l'unanimité sans observation.

ORDRE DU JOUR

1 - Convention d'adhésion au Service de Médecine Préventive

La convention a pour objet de déterminer, en collaboration avec la collectivité, les conditions de mise en place des services de prévention proposés par le Pôle Santé Sécurité au Travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

Pour accompagner les employeurs publics dans leurs obligations en matière de santé et de sécurité, le Centre de Gestion a créé un Pôle Santé Sécurité au Travail. Ainsi une équipe de professionnels est dédiée à l'évaluation, au diagnostic, au conseil des employeurs dans la mise en œuvre de leur politique de prévention.

Avis favorable du Conseil Municipal.

2 – Présentation du projet de « Portail famille »

Présentation du projet d'acquisition d'un logiciel de gestion des prestations aux usagers dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse et de l'éducation construit autour d'un référentiel familial unique.

3 – Etude d'amélioration du cadre de vie

Présentation de l'étude d'amélioration du cadre de vie menée au titre du Fonds pour l'Aménagement du Nord et des propositions d'aménagement.

4 – Questions diverses

4.1 Structures intercommunales : rapport des délégués

USAN : Monsieur MESTDAGH Jean

- Vote du budget 2015 ;
- Augmentation des cotisations communales de 2% ;
- Campagne de recrutement de piégeurs bénévoles.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucun élu ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20 h 25.

Le Maire,
G.MAYOR